

Diffusion des données Itinéraires sur IGNrando

Le portail loisirs de l'IGN est alimenté via Cirkwi. Il reçoit donc les itinéraires d'Aquitaine diffusables (hors offre locale et hors GR), avec GPX, cochés itiAQUI, puis les sélectionne via un système de modération : chaque itinéraire obtient un certain nombre de points selon la richesse de ses données, la fiche doit en avoir le plus possible pour être diffusée.

Voici la grille :

- Un tracé GPX (20 pts) ; David Remazeilles de Gironde Tourisme a préparé des tutoriels pour bien utiliser Googlemap ou mieux encore, l'outil du portail loisirs de l'IGN, et proposer la trace la plus précise possible (d'où l'intérêt du fond de carte au 1 :25000ème de l'IGN).
- Les modalités du parcours (15 pts) ; ce sont les trois champs de « Mode et temps de parcours », le mode de locomotion (à pied, à vélo, à cheval, ...), la durée et la difficulté associée (champs obligatoires dans le SirtAQUI donc a priori toujours remplis).
- Une description générique (15 pts) ; elle doit comprendre entre 250 et 1000 caractères, c'est donc « Descriptif commercial » dans le SirtAQUI qui est envoyé.
- Des médias (15 pts) ; photos, vidéo ou audio, ce sont dans le SirtAQUI aussi bien ceux des POI que ceux de l'onglet « Multimédias ».
- Un titre (10 pts) ; c'est la raison sociale de « Adresse » dans le SirtAQUI. Elle doit comprendre plus de 20 caractères et moins de 100. N'hésitez pas à ajouter le nom de la commune à celui de l'itinéraire pour atteindre ce nombre.
- Un PDF (10 pts) ; il a été demandé à l'IGN de prendre par défaut celui envoyé dans le flux SirtAQUI.
- Le type d'itinéraire (5 pts) ; boucle, aller-retour, chemin pour rando itinérante,..., l'info provient de « Typologie de l'itinéraire » dans le SirtAQUI.
- Une thématique renseignée (5 pts) ; dans le SirtAQUI, c'est « Thématique » qui est envoyé.
- Le type de sol (5pts) ; l'info figure dans « Nature du revêtement » dans le SirtAQUI.

Toutes les modifications, notamment pour gagner en complétude, doivent être faites dans le SirtAQUI. Les données sont remises à jour par Cirkwi et alors représentées à IGN.

La question particulière des GR®

L'IGN s'est mis d'accord avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour la promotion des sentiers de Grande Randonnée (GR®) :

- Pas de notion de GR® dans le titre du parcours,
- créer un bloc d'info complémentaire pour valoriser le GR®, comprenant un titre ainsi libellé « Le sentier emprunte le tracé du GR®XX », et un descriptif tel que « Le GR®XX est géré par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Pour en savoir plus, consultez le site : mongr.fr ».

À titre d'exemple, la communauté Chemin vers Compostelle :

<http://esaceloisirs.ign.fr/fr/parcours/46086-faycelles-cajarc-grr65-etape-sur-la-voie-du-puy-vers-compostelle-inscrite-sur-la-liste-du-patrimoine-mondial>